

Pétition pour la préservation du bois d'Imbrechies : procédure pour l'identification avec clé numérique

Rendez-vous sur : <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=petition-detail&id=309>

Étape 1

Patrimoine des temps anciens, cette forêt avec sa zone humide et son sol constituent un patrimoine remarquable d'une haute valeur scientifique et écologique. Comme le démontrent de nombreuses études scientifiques sur ce sujet, une ancienne forêt, en plus d'être d'une très grande richesse biologique, rend de nombreux services écosystémiques (mur anti-bruit, zone de quiétude, chemin de promenade, puits de carbone, îlot de fraîcheur, rôle de tampon dans le cycle de l'eau et la gestion des inondations...).

Le changement d'affectation de ce bien public forestier et sa destruction vont aussi à l'encontre des différents accords internationaux notamment ceux pour la protection de l'environnement (COP 15) et ceux pour la réduction des gaz à effet de serre (COP 21) que la Wallonie s'est engagée à respecter et plus récemment le dernier rapport du GIEC. D'un point de vue planologique, ces engagements doivent être uniformes sur tout le territoire wallon.

De par sa position, cette zone boisée constitue également un couloir écologique crucial entre les Marais d'Harchies et le site Natura 2000 situé au nord du canal Nimy-Blaton-Péronnes. Ce lien écologique forestier permet à de nombreuses espèces de se déplacer entre ces deux sites. La modification du plan de secteur de ce bois et sa destruction annoncée, en plus d'être une atteinte à notre biodiversité régionale, est également une hérésie environnementale. A l'heure où chaque mesure compte pour protéger les arbres, essence même de la qualité de l'air que nous respirons, ils sont également des puits de carbone indispensables pour contrer le réchauffement climatique.

Comme aucune mesure de compensation ne remplacera la perte de cette ancienne forêt, je demande l'abandon de ce projet.

Merci de ne signer qu'une fois cette pétition (version papier ou version en ligne).

Collectif citoyens "Sauvons le bois d'Imbrechies" Alain Malengreau.

<https://www.facebook.com/Sauvons-le-bois-dImbrechies-108398315489690>

Je m'identifie pour signer cette pétition 

Je partage cette pétition  

Étape 2



Acceptation explicite du traitement des données à caractère personnel

Cliquer ici en premier En ce cas, le Parlement de Wallonie traite les données à caractère personnel me concernant (nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail et date de naissance) dans le cadre et pour les finalités de la présente initiative, conformément à sa politique de gestion des données à caractère personnel. En particulier, l'attention est attirée sur le fait que le nom et le prénom du déposant (et de son e-mail) seront transmis au Parlement ainsi qu'au Bulletin des pétitions. La pétition et ces données (nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail et date de naissance) seront transmises aux députés, aux groupes politiques et au Gouvernement wallon en vertu de l'article 41 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles. Le déposant peut également s'adresser au Médiateur, conformément à l'article 127.6 du Règlement du Parlement de Wallonie.

Ensuite cliquer ici pour accéder à l'authentification

Identifiez-vous à l'aide de votre clé numérique personnelle